



## Atelier « Evaluation environnementale stratégique »

### Enjeux

L'évaluation environnementale stratégique est un outil d'aide à la décision pour l'élaboration de politiques publiques avec pour objectifs :

- **la transparence** : c'est-à-dire contribuer à la participation du public avant et après le processus décisionnel, à la communication des informations pour les autorités administratives sur la décision.
- **l'intégration de l'environnement dans les PCAET** : elle contribue à la conception de l'objet évalué dans une démarche globale, itérative d'optimisation environnementale.
- **la proportionnalité** : autrement dit son contenu est en relation avec l'importance de l'objet évalué et des incidences prévisibles sur l'environnement.

Un plan, un programme ou un projet a toujours des incidences 'cachées' sur l'environnement, qu'elles soient favorables ou défavorables. L'objectif de l'EES d'un PCAET est de parvenir à un plan d'action le moins dommageable pour l'environnement. Aussi, l'évaluation environnementale stratégique comprend un diagnostic (état initial de l'environnement), une identification et une hiérarchisation des enjeux, ainsi qu'un rapport de présentation qui restitue la démarche d'amélioration itérative apportée au PCAET via le déroulement de la démarche « **éviter, réduire, compenser** »

### Déroulé de l'atelier, mode d'animation

À partir des actions du PCAET de Poitiers, établir une typologie des incidences potentielles concernant l'ensemble des thématiques environnementales (milieu physique, naturel et humain) sur un paperboard. Les incidences évoquées par les membres de l'atelier sont ensuite comparées avec celles pré-identifiées par le CEREMA et le responsable du PCAET de Poitiers. La finalité de l'atelier est de faire ressortir des sous-catégories d'impact environnemental de chaque action.

### Représentation

2 ateliers de 20 personnes constitué de 2/3 de chargés de mission de collectivités concernés (dont quelques élus) et 1/3 de partenaires.

### Restitution – Remarques - Compléments

Pour l'essentiel, les participants aux ateliers ont bien identifié les typologies d'impacts que les PCAET sont susceptibles de générer sur toutes les thématiques de l'environnement, et de les compléter le cas échéant par rapport à une liste pré-établie par le CEREMA. L'exercice permet d'aboutir à une définition correcte des enjeux environnementaux et de leur proportionnalité, à considérer dans la perspective d'une évaluation environnementale de PCAET.

### Pour aller plus loin - bibliographie

- Préconisations relatives à l'évaluation environnementale stratégique – Note méthodologique – MEEM en partenariat avec le CEREMA, mai 2015
- PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre – guide ADEME p.79
- CCTP « type » d'évaluation environnementale de PCAET, disponible gratuitement auprès du CEREMA sur simple demande ([jean-marc.valet@cerema.fr](mailto:jean-marc.valet@cerema.fr)). Ce CCTP est destiné aux maîtres d'ouvrage qui souhaitent sous-traiter l'évaluation environnementale d'un PCAET à un bureau d'études.

A noter : une fiche méthodologique sur l'évaluation environnementale des PCAET est actuellement en cours de rédaction au CEREMA pour le compte du CGDD. Elle sera disponible début 2018.